



COORDONNEES DU CLIENT (écrire en majuscule ou coller une vignette d'identification)

N° de registre national:

N° d'affiliation:

Nom:

Prénom:

Rue:

Code Postal:

Localité:

apposer ici une vignette de la mutualité

A COMPLETER PAR LE CLUB SPORTIF/SALLE FITNESS

La direction du club sportif/salle de fitness A.S.A. Les Otaries ASBL
affilié à la Fédération/Ligue LIFRAS

certifie que la personne dont les coordonnées reprises ci-dessus

est affiliée du 01/01/2022 au 31/12/2022

Sport pratiqué: Plongée sous-Marine

Montant

La somme de € a été perçue le

Cachet du club sportif/salle de fitness

Date:



Signature du responsable du club

L'intervention est limitée, par année civile, à 50€ par bénéficiaire sur présentation d'une preuve de paiement jointe au présent document (si la zone "Montant" n'a pas été complétée entièrement).

Pour bénéficier de l'intervention, l'affilié(e) DOIT OBLIGATOIREMENT ETRE AFFILIE CHEZ PARTENAMUT A LA DATE DE PAIEMENT DE SA COTISATION AU CLUB SPORTIF / SALLE DE FITNESS et être en règle de cotisations aux avantages Partenamut.

Ce document est relatif aux conditions statutaires de l'assurance complémentaire valables à partir du 01/01/2020.

